



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

*Conseil du 30 mai 2017*

DELIBERATION DU CONSEIL  
DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**Objet : Cotisation 2017 à l'association INIZIA**

**ETAIENT PRESENTS :**

Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Valérie BIANCHI, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, François TATTI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Mme Françoise VESPERINI	à	M. François TATTI
M. Jean ZUCCARELLI	à	M. François-Xavier RIOLACCI
Mme Catherine MEZZANA	à	Mme Emma MUSSIER
M. Jean-Noël VALERY	à	M. Michel ROSSI
M. Michel CASTELLANI	à	Mme Ivana POLISINI
Marie-Dominique CARRIER	à	M. Jean-Joseph MASSONI
Michel SIMONPIETRI	à	M. Louis POZZO DI BORGIO
Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Mme Marie-Dominique GIAMARCHI
Marie-Hélène VALENTINI	à	M. Jean-Jacques PADOVANI

**QUORUM : 22**

**ABSENTS :** Guy ARMANET, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Angèle BRUNINI, Marie-Paule HOUEMER, Pierre-Noël LUIGGI, Lucien NATALI, Jean-Jacques PADOVANI, Etienne PERFETTI, Gilles SIMEONI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.  
Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

**Objet : Cotisation 2017 à l'association INIZIA**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia du 23 septembre 2013 approuvant la participation de la Communauté d'agglomération de Bastia à la gouvernance de l'association INIZIA et les statuts de cette dernière ;

Vu les statuts de l'association INIZIA ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 22 mai 2017 ;

Vu le rapport de présentation n°12 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE**

**A l'unanimité (non-participation : Serena Battestini)**

Le versement de la cotisation annuelle à l'association INIZIA d'un montant de 2 000 euros pour l'année 2017.

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia.

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



**LE PRESIDENT**

**François TATTI**